

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L.613-1 et L.712-2,

- D.613-6, D.613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,

- R.613-32 à R.613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer la licence, mention Physique

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres des commissions préparatoires chargées de proposer la validation des UE de la Licence mention Physique

Semestres 1 et 2 – Portail Physique-Chimie – Licence de Physique 1^{ère} année :

Sous-commission UFR SciFA

- **Philippe Pierrat, Maître de conférences, Président de la sous-commission**
- Frédéric Aubriet, Professeur, ou son représentant
- Stéphanie Hesse, Maître de conférences, ou son représentant
- Patrick Chaimbault, Professeur, ou son représentant
- Stéphane Dalmasso, Maître de conférences, ou son représentant
- Jean-Christophe Tremblay, Professeur, ou son représentant
- Jean-François Wax, Maître de conférences, ou son représentant

Sous-commission UFR FST

- **Nadia Pellegrini-Moïse, Maître de conférences, Présidente de la sous-commission**
- Thierry Gourieux, Maître de conférences, ou son représentant
- Nicolas Claiser, Maître de conférences, ou son représentant
- Anne Vernière, Maître de conférences, ou son représentant
- Cédric Carpentier, Maître de conférences, ou son représentant

Semestre 3 et 4 – Licence de physique 2^{ème} année :

Sous-commission UFR SciFA, Orientation PFA

- **Jean-François Wax, Maître de conférences, Président de la sous-commission**
- Jean-Christophe Tremblay, Professeur, ou son représentant

Sous-commission UFR SciFA, Orientation PCE

- **Stéphanie Hesse, Maître de conférences, Présidente de la sous-commission**
- Frédéric Aubriet, Professeur, ou son représentant
- Jean-Christophe Tremblay, Professeur, ou son représentant
- Jean-François Wax, Maître de conférences, ou son représentant

Sous-commission UFR FST, Orientations PFA et PCE

- **Fabrice Valsaque, Maître de conférences, Président de la sous-commission**
- Erwan André, Maître de conférences, ou son représentant
- Alexandre Faribault, Maître de conférences, ou son représentant
- Anne Vernière, Maître de conférences, ou son représentant
- Jérôme Eugène, Maître de conférences, ou son représentant
- Laurent Farge, Maître de conférences, ou son représentant

Semestre 5 et 6 – *Parcours Physique Fondamentale et Appliquée* – Licence de physique 3^{ème} année – Site Metz :

- **Jean-François Wax, Maître de conférences, Président de la sous-commission**
- Sidi Hamady, Maître de conférences, ou son représentant
- Arnaud Leclerc, Maître de Conférences, ou son représentant
- Hong Xu, Professeur, ou son représentant

Semestres 5 & 6 – *Parcours Physique Fondamentale et Appliquée* – Licence de physique 3^{ème} année – Site Nancy :

- **Alexandre Faribault, Maître de conférences, Président de la sous-commission**
- Bertrand Kierren, Professeur, ou son représentant
- Etienne Gravier, Professeur, ou son représentant
- Thierry Réveillé, Maître de conférences, ou son représentant

Semestre 5 et 6 – *Parcours Physique, Chimie, Enseignement* – Licence de physique 3^{ème} année – Site Metz :

- **Stéphanie Hesse, Maître de conférences, Présidente de la sous-commission**
- Frédéric Aubriet, Professeur, ou son représentant
- Arnaud Leclerc, Maître de Conférences, ou son représentant
- Jean-François Wax, Maître de conférences, ou son représentant

**Semestres 5 & 6 – *Parcours Physique, Chimie, Enseignement*– Licence de physique 3^{ème} année –
Site Nancy :**

- **Jérôme Eugène, Maître de conférences, Président de la sous- commission**
- Erwan André, Maître de conférences, ou son représentant
- Nicolas Claiser, Maître de conférences, ou son représentant
- Anne Vernière, Maître de conférences, ou son représentant

**Semestres 5 & 6 – *Parcours Mécanique des fluides et énergie* – Licence de physique 3^{ème} année –
Site Nancy :**

- **Laurent Farge, Maître de conférences, Président de la commission**
- Olivier Bottela, ou son représentant
- Julia Mainka, ou son représentant

**Semestres 5 & 6 – *Parcours Pluridisciplinaire, Professorat des Ecoles* – Licence de physique 3^{ème}
année :**

Sous-commission UFR SciFA

- **Olivier Greffier, Maître de conférences, Président de la sous-commission**
- Isabelle Dubois, Maître de conférences, ou son représentant
- Nathalie Leclerc, Maître de conférences, ou son représentant
- Florence Maunoury-Danger, Maître de conférences, ou son représentant

Sous-commission UFR FST

- **Fabrice Valsaque, Maître de conférences, Président de la sous-commission**
- Christelle Despas, Maître de conférences, ou son représentant
- André Stef, Maître de conférences, ou son représentant
- Cédric Carpentier, Maître de conférences, ou son représentant
- Tout enseignant intervenant en 3^{ème} année sera invité à la commission

La proposition de la commission préparatoire revêt un caractère indicatif, elle ne lie pas le jury.
Les commissions ne sont pas soumises à une règle de quorum.

Article 2 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3 :

Le Directeur de l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées et le Doyen de la Faculté des Sciences et Technologies sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



14 AVR. 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le : 14 AVR 2022

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L 613-1 et L 712-2,

- D 613-6, D 613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,

- R 613-32 à R 613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer la licence, mention Physique,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés en tant que membres du jury du portail Physique/Chimie chargé de la délivrance des UE, de la validation des semestres 1 et 2, et de la délivrance de la 1^{ère} année de Licence pour l'année 2021/2022 :

- Patrick Chaimbault, Professeur, **Président**
- Thierry Gourieux, Maître de conférences
- Nadia Pellegrini-Moise, Maître de conférences
- Anne Vernière, Maître de conférences
- Jean-François Wax, Maître de conférences
- Philippe Pierrat, MC
- Arnaud Leclerc, MC

Article 2 :

Sont nommés en tant que membres du jury de la licence mention Physique chargé de la délivrance des UE, de la validation des semestres 3 à 6 et de la délivrance du deug et de la Licence pour l'année 2021/2022 :

- Nicolas Claiser, Maître de conférences, **Président**
- Jean-François Wax, Maître de conférences, ou son représentant
- Laurent Farge, Maître de conférences, ou son représentant
- Alexandre Faribault, Maître de conférences, ou son représentant
- Thierry Gourieux, Maître de conférences, ou son représentant
- Olivier Greffier, Maître de conférences, ou son représentant

- Stéphanie Hesse, Maître de conférences, ou son représentant
- Nadia Pellegrini-Moise, Maître de conférences, ou son représentant
- Jean-Christophe Tremblay, Professeur, ou son représentant
- Fabrice Valsaque, Maître de conférences, ou son représentant
- Jérôme Eugène, Maître de conférences, ou son représentant
- Philippe Pierrat, Maître de conférences ou son représentant

Article 3 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 4 :

Le Directeur de l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées et le Doyen de la Faculté des Sciences et Technologies sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



14 AVR. 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

14 AVR. 2022